

L'INFORM

assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2017

GIGNAC

Extrait du rapport annuel 2017
sur le prix et la qualité du service public

ORGANISATION
Communale
EXPLOITATION
En régie
COLLECTE DES EAUX USÉES
Un réseau de 2,6 km
ÉPURATION
1 station
QUALITÉ DU SERVICE
PRIX
338,80 € pour 120 m³

Le service d'assainissement est organisé par la commune.
La population desservie est de 141 **habitants**.

La commune a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.
La commune a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 94 habitations ou immeubles.
Le réseau est composé de 2,630 km de collecteurs

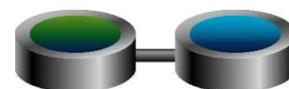
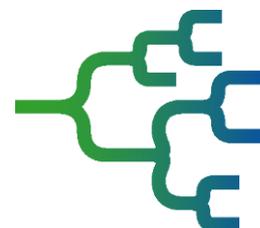
Les eaux usées sont traitées par la STEU du Bourg (GIGNAC) (située à Gignac) capable de traiter la pollution de 300 Equivalent habitants.

La station de traitement des eaux usées du Bourg (GIGNAC) est conforme aux prescriptions administratives.

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.
Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 338,80 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2018, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,82 €/m³.
Sur ce montant, 67,6 % reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élèvent à 28 %.



Le service est organisé par la commune



Répartition des montants collectés